

ELECTIONS AU COMITÉ NATIONAL DU CNRS
SECTION 05

COLLÈGE B2

Profession de foi de Ingo SCHIENBEIN

Le Comité national du CNRS joue un rôle fondamental pour la recherche en France. Il constitue une interface essentielle entre les chercheurs et l'institution, et ses membres ont la responsabilité de faire vivre les principes de collégialité, d'équité et de pluralisme. C'est dans cet esprit que je présente ma candidature.

Sur le plan scientifique, mes activités de recherche sont principalement axées sur la physique des particules élémentaires, dans le cadre du Modèle Standard et au-delà, ainsi que sur la physique hadronique. Elles couvrent un spectre large, allant des aspects formels à la phénoménologie des collisionneurs, en passant par la simulation numérique.

Je suis membre du CNU (section 29) depuis 2014, ce qui m'a conduit à examiner un grand nombre de dossiers scientifiques. Cette activité m'a permis d'élargir mes compétences bien au-delà de mon domaine immédiat, vers d'autres thématiques couvertes par la section 29, telles que la physique nucléaire, la physique des ions lourds, la physique mathématique ou la physique expérimentale. En parallèle, mon engagement en tant que responsable des Relations Internationales de l'UFR PhITEM à l'Université Grenoble Alpes (2012–2021) m'a permis d'acquérir une bonne connaissance des systèmes académiques étrangers. Mes participations à l'animation de plusieurs GDR m'ont également donné une bonne connaissance du tissu scientifique national.

En tant qu'enseignant-chercheur, je suis particulièrement attentif aux enjeux spécifiques auxquels sont confrontés les collègues non-CNRS dans les UMR : équilibre entre charge d'enseignement et activité de recherche, accès aux délégations, reconnaissance institutionnelle.

Fort de ces expériences, je m'engage :

- à évaluer les dossiers avec rigueur, ouverture et impartialité;
- à respecter les règles de déontologie, en particulier à me déporter en cas de conflit d'intérêt;
- à défendre une vision équilibrée entre excellence scientifique et ancrage dans le tissu national;
- à soutenir les demandes de délégation CNRS des enseignants-chercheurs;
- à œuvrer à un dialogue constructif avec les autres sections concernées, notamment la section 04, en particulier sur les questions de phénoménologie en jeu de la section 05;
- à encourager toute initiative permettant d'élargir les perspectives de recrutement pour les jeunes scientifiques, en veillant à une coordination cohérente des profils inter-sections.

Grenoble, le 14 avril 2025

J. Schieben